

Bonjour,

Je souhaite déposer une contribution concernant le point vue retour financier pour la commune.

M le maire a informé son conseil d'un retour d'un peu plus de 100 000 € via la taxe d'aménagement la première année, et des royalties chaque années, dont il n'a pas su dire le montant ( peut être 10 000€).

C'est effectivement, pour une petite commune au budget serré, une somme importante.

Mais est-ce si important au regard de la production d'énergie et du défi d'aménagement pour le territoire.

Car si les retombées financières seront surtout en direction de l'industriel par la vente de l'énergie et de l'agriculteur par la location des terres, le village s'en trouve changé pour des décennies, sans vraiment de recul sur la situation du développement des habitations, et de la division des habitants, les habitants les plus proches du parc se trouvant spoliés.

C'est donc un calcul qui aurait mérité débat, d'autant que des dispositions pour éloigner les premiers panneaux de l'entrée du village étaient possibles.

L'énergie est un bien commun, qui devrait pouvoir être partagée, surtout au sein d'une petite communauté comme l'est notre village.

Les habitants associés à ce projet soit en tant qu'investisseurs, soit en tant que simple habitant auraient pu développer un véritable projet commun, porteur de solution pérenne pour le développement de notre commune.

L'agriculture telle qu'elle devient transforme l'agriculteur en industriel: Elle devient un secteur économique comme un autre, les fermes deviennent des firmes.

Il est temps d'imposer un contrat social et environnemental aux agriculteurs. M Grégoire a fait un pas important en travaillant en agriculture biologique, d'une certain façon il tombe dans l'agro-industrie avec son immense projet.

Il est toujours possible de retenir les volontés de chacun, en éloignant le projet du bourg.

Hubert Gasnier  
Habitant de Presnoy